



Finances - Economie - Emploi - Formation -  
Chambres consulaires

**OBJET : Décision Modificative n°1 du Budget Principal**

**EXPOSE**

Afin de prendre en compte :

- la demande de monsieur le trésorier de Châteaubriant d'imputer en section de fonctionnement la participation de la collectivité au fonds « Résilience »,
- l'augmentation des indemnités versées aux nouveaux élus de la communauté de communes décidée par le conseil communautaire,
- l'organisation de formations à destination des nouveaux élus de la communauté de communes,
- l'imputation en section de fonctionnement d'une partie des sommes versées à l'Etablissement Public Territorial de Bassin Vilaine (EPTB) dans le cadre de l'exercice de la compétence prévention des inondations.

Il convient de modifier les crédits inscrits au budget primitif de la communauté de communes voté le 13 février 2020.

La présente décision modificative s'équilibre comme suit :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
65	65548	Contributions aux organismes de regroupement (GEMAPI)	140 200,00 €
65	6531	Indemnités et frais de formation élus	10 000,00 €
67	6743	Subventions de fonctionnement (fonds Résilience)	88 752,00 €
023	023	Virement section investissement	-238 952,00 €
<b>Total</b>			<b>0,00 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
021	021	Virement de la section de fonctionnement	-238 952,00 €
<b>Total</b>			<b>-238 952,00 €</b>

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
23	2313	Travaux en cours (provision)	-150 200,00 €
27	27632	Immobilisations financières (fonds Résilience)	-88 752,00 €
<b>Total</b>			<b>-238 952,00 €</b>

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation - Chambres consulaires » réunie le 15 septembre dernier.

### DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver la décision modificative n°1 du budget principal,
- 2) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 29 septembre 2020

Le Président,

Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-383-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020

Conseil Communautaire du 29



Le Président,

Alain HUNAULT

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 54

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

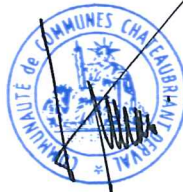
Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 23/09/2020

Présenté par le président (1),  
A Châteaubriant, le 29/09/2020  
le président,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
A Châteaubriant, le 29/09/2020  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-383-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf septembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HECHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN			X		
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X		
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN MAZE
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20201001-383-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-10-2020

Publication le : 01-10-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT